

CHATEAU  
GRAND-PUY DUCASSE



**CHATEAU GRAND-PUY DUCASSE 2007**  
*Un Grand Cru Classé de Pauillac en 1855*

Le vignoble du **Grand Cru Classé Château Grand-Puy Ducasse** se compose de trois grandes parcelles, admirablement situées sur la commune de Pauillac. Fondé au XVIIIème siècle par un éminent avocat, Pierre Ducasse, ce domaine côtoie notamment Mouton, Lafite et Pontet-Canet.

Depuis 2004, Château Grand-Puy Ducasse compte parmi les propriétés rachetées par CA Grands Crus, filiale du Crédit Agricole qui entend tout mettre en œuvre pour valoriser le potentiel exceptionnel de ce grand cru classé.



La récolte présentait un état sanitaire parfait ainsi que des rendements réguliers et satisfaisants, en phase avec la politique qualitative mise en œuvre. Un ordre de ramassage rigoureux a été établi, tenant compte de l'hétérogénéité du terroir. Si les Merlot ont pu être récoltés dès le mois de septembre, la cueillette des Cabernet Sauvignon s'est déroulée du 8 au 12 octobre, après une semaine d'interruption.

Les vins présentent une belle élégance aromatique et moins de richesse alcoolique qu'en 2003. Beaucoup d'arômes de fruits frais, des tanins doux et une magnifique couleur.

**Le Château Grand-Puy Ducasse  
2007 est en vente au prix moyen de  
30 €**

(Référence Millelima :  
[www.millesima.fr](http://www.millesima.fr) )

## LE PLAN D'OPTIMISATION DU VIGNOBLE

Depuis le rachat de Château Grand-Puy Ducasse en 2004 par CA Grands Crus, un plan d'optimisation de l'ensemble du vignoble avait été mené à bien par Bernard Monteau, Directeur Technique du domaine. Aujourd'hui c'est **Anne Le Naour**, 34 ans, qui rejoint l'équipe de **CA Grands Crus** en qualité de Directrice technique des domaines.

Directement rattachée à Thierry Budin, Directeur Général de CA Grands Crus, elle a pour mission de superviser les 3 propriétés bordelaises de CA Grands Crus et de poursuivre le « Plan d'optimisation » de l'ensemble des vignobles engagé depuis 2006.

Anne Le Naour travaille en étroite collaboration avec Denis Dubourdieu, Œnologue Conseil des propriétés.

Les principales actions programmées sont les suivantes :

- Un renouvellement échelonné des parcelles de qualité plantées en 1941. Un plan d'arrachage et de replantation accélérée a été défini afin de limiter l'impact sur le 1<sup>er</sup> vin.
- L'optimisation de l'adaptation du porte-greffe et du cépage en fonction du terroir.
- Des cuves de petites quantités viennent compléter la cuverie pour favoriser les sélections parcellaires.

La société CA Grands Crus, détenue par le Crédit Agricole, est propriétaire depuis 2004 de trois châteaux de prestige dans le bordelais, Grand-Puy Ducasse à Pauillac, Rayne Vigneau à Sauternes et Meyney à Saint-Estèphe.

## **LE MILLESIME 2007 : UNE ANNEE STRATEGIQUE !**

### **2007 est l'année des viticulteurs avertis et prévoyants, des viticulteurs attentifs**

On s'attendait à une floraison difficile : le millerandage n'aura finalement affecté que le Nord du Médoc. Sur l'ensemble du vignoble, une lutte incessante contre le mildiou a commencé dès les premiers jours de mai et les actions menées ont largement contribué à la qualité du millésime.

### **Une stratégie phytosanitaire sans faille**

La mise en place d'une stratégie phytosanitaire sans faille s'est révélée gagnante : les traitements ciblés, les opérations en vert - travaux couteux mais nécessaires - ont permis de pallier les circonstances difficiles de cette année.

### **Une stratégie de vendanges tardives**

Situation inédite : après une floraison précoce (la chaleur du mois d'avril faisait miroiter les premières vendanges fin août), la maturation des grappes s'est longtemps fait attendre.

### **La clé du succès**

Elle se cachait bien dans les vignes et dans le lourd travail qu'elles demandent. Une approche différente et délicate a été nécessaire, elle porte bien ses fruits. Et on peut d'ores et déjà affirmer que toutes les années se terminant par 7 ne sont pas fatales pour le vin : le 2007 est bien un millésime qui nous inspire...

## LE VIGNOBLE DE GRAND-PUY DUCASSE

Ses 40 hectares sont répartis sur trois grandes parcelles assises sur des graves garonnaises silico-graveleuses de l'appellation Pauillac. Au nord, les vignes sont voisines de Mouton, Lafite et Pontet-Canet. Au centre, elles occupent une partie de Bourdieu Grand-Puy. Au sud, elles sont situées sur le plateau de Saint-Lambert. Les vignes, âgées de 25 ans, sont plantées pour 60% de cabernet-sauvignon et 40% de merlot. Le premier tri s'effectue sur table, directement dans le vignoble, à l'issue de la vendange. Le rendement moyen est de 45 hl/hectare.

## LES CHAIS

Dès son arrivée au cuvier, la récolte est triée une dernière fois à la main avec le plus grand soin. Après un égrappage total et léger foulage du raisin, la vinification se déroule en cuve inox thermo-régulées. Les vins issus des différentes parcelles sont vinifiés séparément. Après assemblage, l'élevage se prolonge de 18 à 24 mois en barriques de chêne (30 à 40% de fûts neufs). Le domaine produit 100 000 à 120 000 bouteilles selon les millésimes. Les jeunes vignes de la propriété donnent naissance à un second vin : Prélude à Grand-Puy Ducasse (60 000 bouteilles).

Service de Presse : MCG Communication

Contact : Justine Carouget

11, rue Fessart - 92100 Boulogne-Billancourt

Tél : 01 41 10 49 49 – [mcg1@wanadoo.fr](mailto:mcg1@wanadoo.fr)

